



TRAVAUX 2021
ATELIERS BIBLIOTHÈQUE
ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

SOMMAIRE

Conseils Municipaux **3-10**

A la une **11**

Développement durable **12-13**

Informations Municipales **14-22**

Informations Sociales **23-24**

Cublac au quotidien **25-26**

Ecole **27-28**

Milieu Associatif **29-35**

Commission Communication

Responsable :

Marlène Mathou - Maire adjointe

mail : communication.mairiecublac@gmail.com



Mot de Monsieur le Maire

2021, une année pleine d'espoir face à la crise sanitaire grâce à la vaccination. Espoir vite remplacé par la désillusion avec le développement de différents variants et l'arrivée d'une 5^{ème} vague de contamination nous replongeant à nouveau dans les contraintes sanitaires : port du masque, respect des gestes barrières, arrêts de certaines activités... Du déjà vu malheureusement.

2021, c'est aussi pour notre commune des investissements réalisés tout au long de l'année avec toujours pour objectif : la sécurité pour tous, l'embellissement et la valorisation du patrimoine

Je tiens à vous souhaiter de passer de très bonnes fêtes de fin d'année, tout en restant prudent face au contexte.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une année 2022 pleine d'espoir, de prospérité, de joie, de convivialité et de bonne santé.

Jean Marc BRUT

Ce journal est intégralement réalisé par la commission communication et distribué par les élus dans chaque foyer Cublacois. En respect de la charte environnementale, ce journal est imprimé sur une machine recyclable à 100%, qui utilise une machine à froid (absence totale d'émission d'ozone, cartouches recyclables en container jaune).

Mairie :

☎ 05 55 85 22 89

📍 2 rue de la Liberté 19520 Cublac

Mail : mairie.cublac@wanadoo.fr

Site internet : www.cublac.correze.net

Horaires : lundi/mardi/jeudi/vendredi:

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Mercredi : 8h30 - 12h00

Samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque : 05 55 23 30 04

Horaires : jeudi de 14h00 à 16h30

samedi de 9h30 à 11h30

Les élus sont à votre disposition sur RDV à la Mairie.

Groupe scolaire :

Ecole maternelle : 05 55 85 15 37

Ecole primaire : 05 55 85 23 79

Cantine : 05 55 85 17 54

Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

Services :

Transport à la demande : 05 55 74 20 13

Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08

La poste : 05 55 17 00 31

Pharmacie : 05 55 85 19 49

Dentiste : 05 55 85 17 63

Infirmières : 05 55 24 38 58

Ass. Sociale : 05 55 93 79 20 sur RDV

N° vert solidarité : 0 800 00 19 19

Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72

Déchèteries :

St Pantaléon de Larche : 06 15 34 77 56

Condat sur Vézère : 06 34 16 04 80

Horaires : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

URGENCES - SOS MEDECIN- SAMU

15 ou 112

114 pour les personnes malentendantes

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

Violences Conjugales :

05 55 88 20 02 ou 39 19

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE
DU JEUDI 01 JUILLET 2021
A 20H30**

Présents : M. BRUT M. LASCOUTOUNAS
Mme BLONDEL M. GILET Mme MATHOU
MM. VIGNOT PAJOT Mmes ROUX VALLAT
MM. BONNEFOND FRAYSSE Mmes ROPARTZ
BONDU –LAJUGIE BOUZIDI M. BOUTON.
Absents excusés : Mme MATHOU-CHAUVINIAT
(procuration à M. GILET) - M. LACOSTE (procuration
à M. BONNEFOND) – M. DE SOUSA (procuration à
M. LASCOUTOUNAS).

Le compte rendu de la séance du 20.05.2021 est adopté à l'unanimité.

1 – Aménagement de la rue Bayard – Avenant n°1 au marché de travaux.

Les travaux d'aménagement de la rue Bayard font l'objet d'un marché public. Quelques prestations complémentaires sont nécessaires, entraînant une augmentation de 5,51%.

Entreprise	Montant initial HT	Montant avenant HT	Montant total HT : marché initial + avenant	<i>Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte l'avenant de 7 320 €.</i>
Lagarde et Laronze	132 923,00	+ 7 320,00	140 243,00	

2 – Modalités de mise à disposition du public du dossier de la modification simplifiée n°3 du PLU.

Une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été engagée qui nécessite la mise à disposition du projet au public pendant une durée d'un mois, **du 15 septembre au 15 octobre 2021.**

Pendant ce délai, le dossier sera consultable, en mairie, aux jours et horaires habituels d'ouverture. Le public pourra faire ses observations sur un registre disponible en mairie.

A l'issue du délai de mise à disposition du public, le registre sera clos et signé par le Maire. Ce dernier présentera au Conseil Municipal le bilan de la mise à disposition du public qui adoptera le projet par délibération motivée, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis émis et des observations du public.

3 – Programme voirie 2021 - Demande de subvention au titre du Fonds de Soutien territorial (FST) 2021 de l'Agglo de Brive.

La commune va déposer un dossier de demande de subvention auprès du Fonds de Soutien Territorial (FST) de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) pour un programme voirie au titre de 2021 : subvention représentant 25 % du montant HT des travaux (plafond à 120 000€), qui s'élèvent à 84 212,75 € HT (101 055,30 € TTC).

Montant du projet TTC	101 055,30 €	<i>Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de la réalisation de ces travaux, accepte ce plan de financement.</i>
Montant du projet HT	84 212,75 €	
Subvention FST - CABB (25% du montant HT plafonné à 120 000 € de travaux)	21 053,19 €	
Fonds propres de la Commune	80 002,11 €	

4 – Subventions 2021 aux associations.

Coopérative scolaire.

Subvention exceptionnelle pour le renouvellement des manuels de lecture pour les CP pour la rentrée de septembre 2021, soit un coût de 529,90 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser 500 €.

Comité des Fêtes

Avec l'amélioration actuelle de la crise sanitaire, l'association a sollicité la commune pour une subvention de 2 500 € pour organiser une partie de ses animations (le repas des partenaires, les marchés festifs et le vide-greniers).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser 2 500 €.

Ecole de Musique

Intercommunale Vézère Causse.

Lors de la préparation du budget, le nombre d'élèves de Cublac n'était pas connu. Aucune subvention n'avait été versée.

Le 28 mai, la présidente informe que deux enfants fréquentent l'école de musique. M. le Maire propose de verser 400€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition de 400€.

5 – 2^{ème} tranche lotissement La Cabane – Vente du lot n°7.

Des personnes intéressées par le lot n°7 (869m2) se sont fait connaître. Le prix de vente de ce lot doit être fixé par délibération. M. le Maire propose le prix de vente **26 000 € TTC.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

6 – Renouvellement de contrats.

• Contrôle règlementaire des aires de jeux – Contrat pour 2022, 2023 et 2024.

Le contrat des différentes aires de jeux de la commune (stade de foot, plateau multi-sports, aire de jeux pour enfants dans le parc entre la mairie et la place, à l'école...) faisant l'objet d'un contrôle règlementaire annuel arrive à échéance.

La société R'SPORTS 24 a fait une proposition de 382,50€ TTC annuel, qui tient compte d'une réduction de 10% pour un contrat de trois ans.

• Location et maintenance du copieur de la mairie – Contrat pour 2021-2026.

Le matériel « ComColor FT5230 » a été retenu pour ses qualités écologiques, techniques et économiques. Ce duplicopieur s'inscrit dans la charte environnementale et répond aux besoins administratifs actuels. Ce contrat annule et remplace le contrat en cours qui courait jusqu'en juin 2022.

Location :

Contrat de 24 trimestres pour un loyer de 1365 € HT par trimestre.

Engagement :

100 000 copies Net B /an (5€HT/mille)

60 000 copies Couleur /an (37,30 HT/mille)

Le prix des copies est fixe sur la durée du contrat et la reprise du matériel en fin de contrat sera gratuite.

4 cartons de papier A3 135g/m² et 10 cartons de papier A3 80g/m² Double A sont offerts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces conditions de contrat.

7 – Acceptation de remboursements par l'assurance.

Porte du local technique dégradée.

La porte du local technique avait subi un sinistre suite à un choc de véhicule. Le remboursement partiel s'est élevé à **2 429,30 €**.

Le solde de **809,76 €** sera versé ultérieurement sur présentation de la facture de réparation, qui a été transmise.

Bris de glace pour le tracteur.

Le tracteur a subi un bris de glace. Le remboursement s'élève à **832,16 €**, ce qui tient compte de la franchise de 50 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'encaissement de ces chèques : 809,76€ et 832,16 €.

8 – Contrat pour accroissement temporaire d'activité – Services techniques à compter du 01.09.2021.

Il est nécessaire de recruter temporairement un personnel pour renforcer le service technique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le recrutement direct d'un agent non titulaire occasionnel pour une période de 12 mois allant du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 inclus, pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures. Il devra justifier du permis B en cours de validité.

9 – Indemnités pour travaux supplémentaires d'élections IHTS

Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021.

Le décret n° 2002-60 du 14/01/2002 prévoit d'indemniser le personnel administratif ayant effectué des travaux supplémentaires occasionnés pour l'organisation des scrutins et la tenue des bureaux de vote : somme versée sous forme d'indemnités horaires ou d'indemnités complémentaires selon le statut des agents.

- Soit pour l'adjoint administratif principal **207,23 €**
- Soit pour le rédacteur principal : **149 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces indemnisations.

10 – Questions diverses.

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE
DU JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021
A 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – M. GILET – Mme MATHOU – MM. VIGNOT – PAJOT – Mmes ROUX – VALLAT – MM. BONNEFOND – FRAYSSE – Mmes ROPARTZ – BONDU – LAJUGIE – BOUZIDI – M. LACOSTE – Mme MATHOU-CHAUVINIAT – M. BOUTON.

Absent excusé : M. DE SOUSA (procuration à M. LASCOUTOUNAS).

Le compte rendu de la séance du 01.07.2021 est adopté à l'unanimité.

1 – Aliénation d'une partie de la parcelle AB n°662p sise au Maraval Ouest.

Un administré est intéressé pour acheter une partie de cette parcelle, soit 1799m².

Le Conseil Municipal, à la majorité (18 pour, 0 abstention, 1 contre), accepte la cession selon les modalités définies dans une convention à venir.

2 – Acquisition : Des parcelles AD n°420, n°422 et 424, sises aux Fourches.

Les travaux en cours sur la rue Bayard nécessitent un élargissement de cette voie nécessaire pour la sécurité des usagers.

Les propriétaires sont favorables à la cession d'une partie de ces parcelles au profit de la commune selon les modalités d'une convention à venir.

Les frais d'acte seront acquittés par la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'acquisition par la commune de ces parcelles désignées.

3 – Décisions modificatives.

Ajustement de crédits sur Opération Voirie 2021.	Cession d'une partie du chemin au Bousquet.	Remboursement de taxe foncière.
5000€ de l'opération « video protection » seront reversés sur l'opération voirie 2021 pour permettre de régler l'ensemble des travaux réalisés.	Une écriture comptable manquait à ce dossier pour le clôturer. L'échange avait été convenu à hauteur de 2300€ et il convient de virer cette somme de l'opération « Vidéo protection » sur l'opération « Réserve Foncière 2021 »	Suite à l'annulation d'un dossier de permis de construire, il convient de rembourser la taxe d'aménagement perçue à tort, en virant 1823,60€ de l'opération « Vidéo protection » sur « Opérations Financières ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces trois Décisions Modificatives

4 – SIAV : Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vézère – Modification des statuts suite à l'adhésion des communes suivantes.

- Saint Cernin de Larche, aux cartes sauvegarde du patrimoine et sentiers ;
- Turenne, aux cartes sauvegarde du patrimoine et sentiers ;
- Jugeals-Nazareth, à la carte sauvegarde du patrimoine ;
- Lissac, à la carte sauvegarde du patrimoine ;
- Varetz, aux cartes sauvegarde du patrimoine et sentiers.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion de ces communes.

5 – Acceptation de la vente du pavillon de Corrèze Habitat, sis au 2 allée Georges Brassens, aux locataires actuels et acceptation de la soulte.

L'office Public de l'Habitat de la Corrèze demande à la commune de se positionner quant à cette acquisition et à la soulte qui en résulte (16 231 € à répartir sur les 6 logements appartenant à Corrèze Habitat, soit 2 705 €, au titre du terrain qui appartient toujours à la commune).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'acquisition du pavillon de Corrèze Habitat sis au 2 allée Georges Brassens par les locataires et négocie la soulte pour le terrain à 3 000 €.

6 – Contrat accroissement temporaire d'activité

L'ATSEM assurant la garderie et l'assistance à l'enseignante l'après-midi sera en formation les 27 et 28 septembre et 18 octobre 2021. Il est donc nécessaire de recruter temporairement un personnel pour palier à cette absence.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le recrutement direct d'un agent titulaire du CAP Petite Enfance non titulaire occasionnel pour une période de 3 jours.

7 – Utilisation du Service Public de l'Emploi Temporaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze, a créé un Service Public de l'Emploi Temporaire pour faire face au problème posé par l'absence momentanée de personnel dans les collectivités territoriales.

Pour bénéficier, en cas de besoin, de l'intervention d'un des agents du Centre de Gestion, il est nécessaire de signer une convention générale d'affectation, établie jusqu'au renouvellement des mandats électifs locaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention et autorise sa signature.

8 – Mise en place d'un sol souple extérieur au multi accueil – Demande de subvention auprès de la CAF.

Le multi-accueil à gestion parentale « la Ronde des Oursons » occupe le bâtiment communal situé au 36 rue de la Liberté. Celui-ci dispose d'un espace extérieur qui sert pour les activités extérieures et d'une aire de jeu, réservée à l'activité de l'association.

Or afin de garantir la sécurité des enfants, il convient de mettre en place un sol souple afin d'amortir les chocs et de garantir l'utilisation de la structure de jeu en toute sécurité.

Montant du projet TTC	5 823,30 €	Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la réalisation des travaux selon ce plan de financement.
Montant du projet HT	4 852,75 €	
Subvention CAF (maximum 80% du HT)	3 882,20€	
Fonds propres de la Commune	1 941,10 €	

9—Questions diverses : Participation pour la classe de mer des CE1-CE2 en 2022.

Mme la Directrice de l'école informe d'un projet de classe de mer avec sa classe (les CE1-CE2) au printemps 2022, à l'île d'Oléron. Le coût de cette classe de mer s'élève à 10 192 € pour 5 jours pour 26 élèves.

La Directrice doit déposer sa candidature à l'inspection académique avant le 30 septembre. Si sa candidature est retenue, cela permettrait d'avoir une prise en charge du coût de 40% par le Conseil Départemental si la commune s'engage à financer 30% du projet (soit 3 057,60 €) et d'obtenir un reste à charge de 30% pour les familles et l'école.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce financement. Le paiement interviendra après réception d'une facture ou autre justificatif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE
DU JEUDI 04 NOVEMBRE 2021
A 20H30**

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS -
Mme BLONDEL – M. GILET – Mme MATHOU –
MM. VIGNOT – PAJOT – Mmes ROUX – VALLAT –
MM. BONNEFOND – FRAYSSE – Mmes ROPARTZ -
BONDU – LAJUGIE – BOUZIDI - MM. DE SOUSA -
LACOSTE – BOUTON.

Absente excusée : Mme MATHOU-CHAUVINIAT
(procuration à M. GILET).

Le compte rendu de la séance du 16.09.2021 est adopté à l'unanimité.

1 – PLU – Approbation de la modification simplifiée n°3.

Aucune observation, aucun avis, aucune réclamation n'ont été observés
suite à la mise à disposition du public.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve cette modification n°3, à savoir :

- *Modification et suppression d'emplacements réservés*
- *Ajout de deux bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination*

2 – Tarifs des services communaux pour 2022 : réévaluation à compter du 1^{er} janvier

Location des salles communales

Désignation	SALLE POLYVALENTE				SALLE des Aînés		Salle administrative	
	CUBLACOIS		EXTERIEUR		CUBLACOIS		CUBLACOIS	
Manifestations	Particuliers, asso- ciations, comités		Associations, en- treprises et comi-		Particuliers, asso- ciations, comités		Dans le cadre d'une activité profession-	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Location	280 €	285 €	710 €	725 €	138 €	140 €	51 €	52 €
Suppl Cuisine	123 €	125 €	188 €	192 €				
Suppl Cuisine/ lave- vaisselle	150 €	153 €	248 €	253 €				
Arbre de Noël	248 €	253 €	500 €	510 €	138€	140€		
Manifestation culturelle			265 €	270 €				
Spectacle			490 €	500 €				
CAUTION	3 chèques de 500 €				170 €		150 €	

MODALITES

RAPPEL

Les salles communales ne sont
proposées à la location que pour les
personnes habitant à Cublac ou

La location des salles sera effectuée par demande écrite,
accompagnée d'un justificatif prouvant que l'événement
nécessitant la location concerne effectivement la personne
titulaire de la convention ou ses ascendants directs ou ses
descendants directs.

Cimetière communal

Concession nouvelle ou reprise perpétuelle			
Simple		340.00 €	
Double		560.00 €	
Ensemble cinéraire			
Columbarium	Case de 4 places	614.00 €	Durée : 30 ans
	Case de 6 places	916.00 €	
Jardin cinéraire	Cavurne 1,5 m x 1m	614.00 €	
Jardin du souvenir	Forfait gravure	94.00 €	

Garderie Périscolaire

Prix Unitaire	Tarif plein		Tarif dégressif (pour le 3 ^{ème} enfant)	
	2021	2022	2021	2022
Garderie Matin	0,65 €	0,66 €	0,44 €	0,45 €
Garderie Soir	1,67 €	1,70 €	1,02 €	1,04 €

Restaurant Scolaire

Prix du repas	2021	2022
Tarif Enfant (tarif unitaire)	2,40 €	2,45 €
Tarif plein « adulte »	7,17 €	7,31 €
Tarif réduit « adulte »	Tarif plein diminué du montant de la subvention versée par les services académiques de Limoges, dans le cadre de la convention annuelle de restauration (pour mémoire, la subvention 2021 est de 1,29€ par repas . Ce montant évolue en année civile).	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer tous ces tarifs communaux pour 2022 à compter du 1^{er} janvier.

3 - Conventions 2021/2022 avec les radios

Radio Vallée Vézère (RVV)

Ces deux radios locales réalisent des reportages et émissions sur la commune et communiquent sur les manifestations organisées par la municipalité, avec une diffusion sur leurs ondes respectives.

Radio Cristal FM.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte de signer une convention et de mandater la somme de 220 € au titre de la rémunération de ces prestations.

4 – Contrats d'assurance 2022 à 2024 – Bâtiments, véhicules et responsabilité civile.

Les contrats arrivent à échéance.

Suite au contenu des propositions transmises en réponse à la consultation, la proposition faite par la **MAIF**, prenant effet le **1^{er} janvier 2022 a été retenue**, pour une durée d'un an reconduit de façon expresse dans la limite de trois ans, pour une prime annuelle de **8 013,16 € TTC** (responsabilité civile + dommages aux biens + protection juridique) + **1 355,59 € TTC** (véhicules).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces propositions.

5 – Vérifications périodiques règlementaires des bâtiments – Constitution d'un groupement de commande – Marché à bons de commande 2022 à 2025.

Les établissements recevant du public doivent faire l'objet de vérifications techniques règlementaires régulières (notamment installations électriques et gaz).

Dans un intérêt économique, la CABB se propose de monter un nouveau groupement de commandes pour renouveler ce marché de vérifications techniques.

Le montant prévisionnel total du marché pour les quatre années et pour l'ensemble des communes est estimé à 240 800 € HT. **Pour la commune de Cublac, il est estimé à 4 900 € HT pour les 4 ans.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la proposition de la CABB.

Il convient de désigner un élu titulaire et un élu suppléant pour siéger au sein de la commission d'Appel d'Offre du groupement. M. Philippe Gilet en tant que titulaire et M. Patrick VIGNOT en tant que suppléant sont désignés.

6 – Décisions modificatives

Travaux rue Bayard	Réfection des cloches	Achat d'un tracteur et d'un chargeur	Travaux de rénovation de la mairie
Dépense supplémentaire de 2 080,67 €	Dépense supplémentaire de 6000 €.	Dépense supplémentaire de 39 600 €.	Le solde de l'opération « Vidéo Protection » est versé sur l'opération rénovation de la mairie soit 19 887,73 €

Ces sommes seront prélevées sur l'opération « Vidéo Protection » qui ne pourra être réalisée cette année. Le dossier n'a pas été retenu pour être subventionné.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces décisions modificatives.

7 – Convention de passage d'une canalisation d'eaux pluviales en terrain privé Basse Rivière.

Il convient d'établir une convention pour la pose d'un tuyau d'évacuation des eaux pluviales dans un terrain privé à Basse Rivière. En effet, cela permettra l'écoulement gravitairement des eaux pluviales provenant de l'accotement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention.

8 – Comité des Fêtes – Subvention exceptionnelle 2021.

Le comité des fêtes a participé à la logistique et au financement des marchés festifs de cet été. Afin de les soutenir face à cette dépense imprévue, le versement d'une subvention exceptionnelle de 750€ est proposé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le versement de cette subvention.

9 – Questions diverses: Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Portrait de Mélyna ROUVERON

Jeune porte-drapeau

Du haut de ses 17 ans, la jeune Mélyna ROUVERON est une des plus jeunes porte-drapeau.

Dès son plus jeune âge, elle accompagnait sa famille aux différentes cérémonies sur notre commune. Elle fût un soutien pour son grand-père, Jean-Baptiste Vézine, ancien combattant de la guerre d'Algérie pour laquelle il a combattu lorsqu'il avait 20 ans.

Il y a environ 4 ans, celui-ci, lui a demandé de le remplacer de temps en temps pour ensuite prendre le relais de façon permanente.

Pour Mélyna, 2021 est une année de mise à l'honneur.

En effet, dans un premier temps, en octobre, elle a participé au congrès départemental des anciens combattants qui a eu lieu sur notre commune avec la présence du Sous-Préfet de Brive, Monsieur Philippe LAYCURAS. Après une poignée de main puis des encouragements, Mélyna a reçu une invitation pour participer au défilé du 14 juillet prochain sur les Champs Elysées

Dans un deuxième temps, une invitation en tant que porte-drapeau à une cérémonie de remise de médailles au 126ème régiment de Brive pour quelques militaires qui revenaient de mission.

Puis, le 11 novembre dernier, lors de la cérémonie de l'armistice 1918, Monsieur Le Maire a eu l'honneur de remettre la médaille de porte-drapeau. A l'issue de la cérémonie, Monsieur le Maire, accompagné de Monsieur BRUGERE, président de l'association des anciens combattants, lui ont remis le diplôme national de porte-drapeau pour ses 3 ans de fonction.

Actuellement lycéenne en Terminale, Mélyna souhaite poursuivre ses études dans l'art et non loin des siens. Elle souhaite perdurer cet engagement le plus longtemps possible.



Lors de la cérémonie du 11 novembre dernier, un autre jeune a fait son entrée en tant que porte-drapeau. Il s'agit de Timéo LAFON, collégien de 13 ans.

En 2019-2020, Timéo s'est intéressé de près à l'histoire de la guerre durant son année de CM2 avec Monsieur QUIQUE.

Proche de son grand-père René LAFON, celui-ci lui a proposé à son tour de porter le drapeau des anciens combattants afin de perdurer le souvenir.

Avec une grande fierté, Timéo a accepté la proposition de son grand-père pour reprendre le flambeau. Il sera désormais présent à toutes les cérémonies officielles.

Développement Durable

Opération Broyage à domicile renouvelée en 2022

Date de l'opération et Inscription

- Seconde quinzaine de février (à définir).
- Inscription en mairie jusqu'au samedi 15 janvier à 12h
tel : 05 55 85 22 89 aux heures d'ouverture.

Engagement de
la Commission Développement
Durable et du Comité de pilotage.



Conditions



**LIRE TRES
ATTENTIVEMENT
LES CONDITIONS.**

- ⇒ Broyage de branches uniquement issues de la taille
- ⇒ 1 m³ minimum et 5 m³ maxi par foyer pour les branches de 10 cm de diamètre maximum, rassemblées en bordure de route ou en zone stabilisée.
- ⇒ Votre présence sera obligatoire pour une aide à la manutention.
- ⇒ Les broyats seront laissés sur place à votre disposition pour être utilisés comme paillage ou compostage.
- ⇒ Si les végétaux à broyer ne répondent pas aux critères évoqués, le service ne pourra être assuré.
- ⇒ Le responsable des services techniques se rendra sur place quelques jours avant le broyage pour s'assurer que les conditions soient bien remplies.

Avantages du broyage et intérêt du paillage

- ☺ Le broyage diminue le volume des végétaux, évite de brûler, permet de récupérer le paillage.
- ☺ Le paillage nourrit le sol, diminue la repousse des mauvaises herbes, permet de garder la fraîcheur de la terre et de réduire les arrosages. Il favorise le développement des micro-organismes et crée un lieu propice aux

Rappels

COMITE DE PILOTAGE, en place dans le cadre du Développement Durable, se réunit deux ou trois fois par an imaginant toujours de nouvelles actions à mettre en œuvre.

**Inscrivez-vous en
mairie
si vous êtes intéressés.**

Patrimoine végétal

Année 2021



Généreuses floraisons odorantes des Alysses dans les jardinières cet été, aux abords de la mairie



Massif sous les pins parasol... les dahlias ...les bleus des plumbagos et solanums.

Sans oublier la fructification des chênes verts qui surplombent la rue Guyez.

Rendez-vous au printemps pour les pensées et tous les bulbes à découvrir.

Travaux

AMENAGEMENT RUE BAYARD

Les travaux ne seront pas terminés

Les nouveaux terrains à bâtir nécessitent des travaux d'extension du réseau « basse tension » : ces travaux sont en cours actuellement.

Le revêtement de la chaussée sera prolongé jusqu'à l'aire de retournement, au premier trimestre 2022.

La Commune de **Sublac** investit :

Aménagement de la rue Bayard

Coût de l'opération : 170 000€ TTC

Durée : 10 semaines

Entreprise : LAGARDE et LARONZE

Maître d'oeuvre : CORREZE INGENIERIE

Financiers :

- 
Organisme financeur : Etat
(Dotation d'équipement des Territoires Ruraux)
Pourcentage de financement : 40%
(sur plafond de 100 000€)
Montant : 40 000€
- 
Organisme financeur : Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive
(Fonds de Soutien aux Territoires)
Pourcentage de financement : 25%
(sur plafond de 120 000€)
Montant : 30 000€

PROGRAMME VOIRIE

Plusieurs villages ou hameaux concernés

Le Pontour

La Valette

Loubignac

Les Crêtes

La Géronie

Vieille-Vigne

Lacombe



Ces travaux ont consisté à remettre en état le revêtement, soit en totalité, soit par des réparations ponctuelles.

Ces travaux de remise en état représentent un investissement de 101 000 €

Aides financières

- Participation de l'Agglomération du Bassin de Brive avec le fonds de soutien territorial de **21 000 €**
- Participation du département de la Corrèze de **10 000 €** (Dotation voirie annuelle)



- 5 000 mètres de fossés curés
- 300 tonnes de tout venant 0/315
- 450 tonnes de grave émulsion
- 10 000 m² revêtus



Les services techniques participent également tout au long de l'année à l'entretien des diverses voies communales et des chemins ruraux en réalisant différentes opérations d'égavage, curage des fossés, balayage, rebouchage des trous en enrobé à froid ou en castine.

PONT DE LA CABANE



Etat du pont en 2018



En 2018, un diagnostic par la cellule « OUVRAGES d' ARTS » du Département de la Corrèze a été réalisé.

Estimation des travaux : 39 500 € HT

Attribution d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR 50% du montant HT soit 19 750 €

Travaux réalisés courant novembre 2021

- ◆ Parapets confortés
- ◆ Amélioration de l'écoulement des eaux pluviales
- ◆ Etanchéisation de la chaussée
- ◆ Aménagement d'un trottoir de 1,50 mètre de largeur permettant d'assurer un cheminement piéton sécurisé entre le lotissement de La Cabane et le bourg

Pendant les travaux



- 75 m³ de terrassement
- 55 m³ d'énrochements
- 95 mètres de bordures et trottoirs
- 450 m² de revêtement de chaussée et trottoirs

Pendant les travaux



Après les travaux



Après les travaux



CIMETIERE

Il est l'objet de toutes nos attentions

Avant travaux



Pendant les travaux



Dernièrement une entreprise de travaux publics a procédé à la réfection de l'allée du nouveau dernier cimetière.

**Grave émulsion 10 tonnes
510 m² revêtus**

**Montant des travaux en totalité à la charge de
la commune 5 700 €**



Les services techniques effectuent régulièrement la taille des haies, désherpent et balayent les allées.



L'aménagement et l'entretien du cimetière ont toujours été une priorité pour la municipalité afin d'offrir un cadre de qualité, propice à la sérénité et à l'apaisement.

Le budget alloué à ce lieu de recueillement a permis depuis plusieurs années de rénover partiellement le mur d'enceinte, de revêtir les allées et d'en créer de nouvelles, d'aménager un ossuaire et un dépositaire.

De nouveaux services sont proposés:

- Mise en place d'un columbarium
- Espace de dispersion des cendres
- Possibilité d'acquérir des cavurnes permettant d'y déposer des urnes.

Les travaux vont se poursuivre dans ce lieu de calme et de recueillement.

Travaux école

Un tableau numérique interactif a été installé dans la classe de la petite section de maternelle.

Le coût est de 3000 € TTC, subvention de l'état au titre de la DETR à hauteur de 50 % du montant HT, soit 1250 € et 1750 € sur les fonds propres de la commune.

Toutes nos classes sont dotées de cet équipement novateur, l'enseignant reste évidemment libre dans sa méthode pédagogique.



Pendant les vacances scolaires, le portail, les murs du préau ont été repeints (coût 2 500€ TTC).
Rénovation et création de jeux au sol (réalisées par nos agents).



Après avoir fait poser une clôture en panneaux soudés, élaguer les arbres et nettoyer, un espace vert a été ouvert aux élèves. Cet espace supplémentaire à la cour est apprécié par nos élèves et les enseignants.

Le coût total s'élève à 5 865€ TTC dont 3 770€ TTC a été financé sur le budget 2020.



Nous avons remplacé le lave vaisselle pour un coût de 3 264€ TTC.



PanneauPocket



L'information instantanée de notre commune

PanneauPocket est une application qui renforce la communication et le lien social avec nos administrés.

Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer **PanneauPocket** en téléchargeant gratuitement l'application sur votre smartphone ou tablette.

Vous serez alors prévenu instantanément par le biais d'une notification à chaque **alerte** ou **information** de la mairie .

Disponible sur



Désormais, les informations et les alertes sont toujours à portée de main dans la poche des habitants.

Le lien sur PC : www.app.panneaupocket.com

LA POSTE

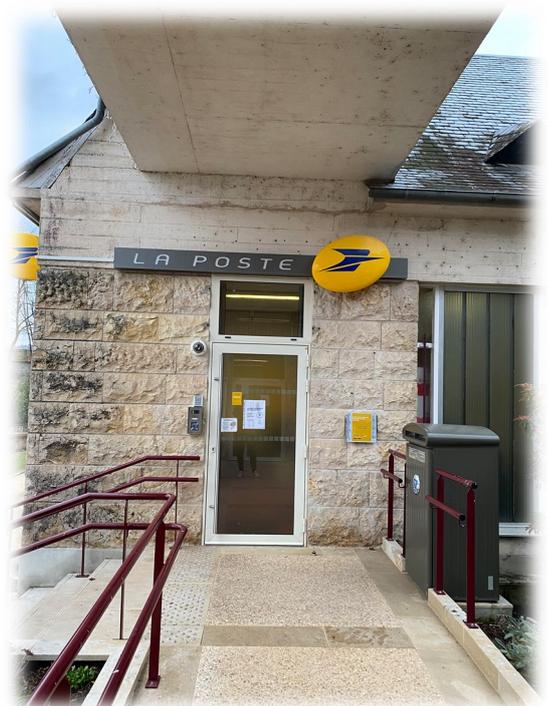
Changement des horaires d'ouverture

Depuis le **15 novembre 2021**, le bureau de poste est ouvert:

**Du lundi au vendredi
de 13H30 à 16h30.**

Départ du courrier possible jusqu'à 16h30.

A noter le nouveau numéro de téléphone : **05 55 17 00 31**



Marché hebdomadaire

Tous les mardis matin

La municipalité vous propose son marché où vous pouvez y retrouver divers commerçants locaux :

Boucher
Poissonnier
Fromager
Maraîcher
Produits de canard/oie

De par votre présence, vous contribuez à la réussite de ce marché.

Nous comptons sur votre fidélité pour faire perdurer cet élan de convivialité car grâce à vous, le marché pourra s'inscrire dans la durée!



Pour les fêtes de fin d'année, pensez à réserver vos produits auprès de nos commerçants du marché.

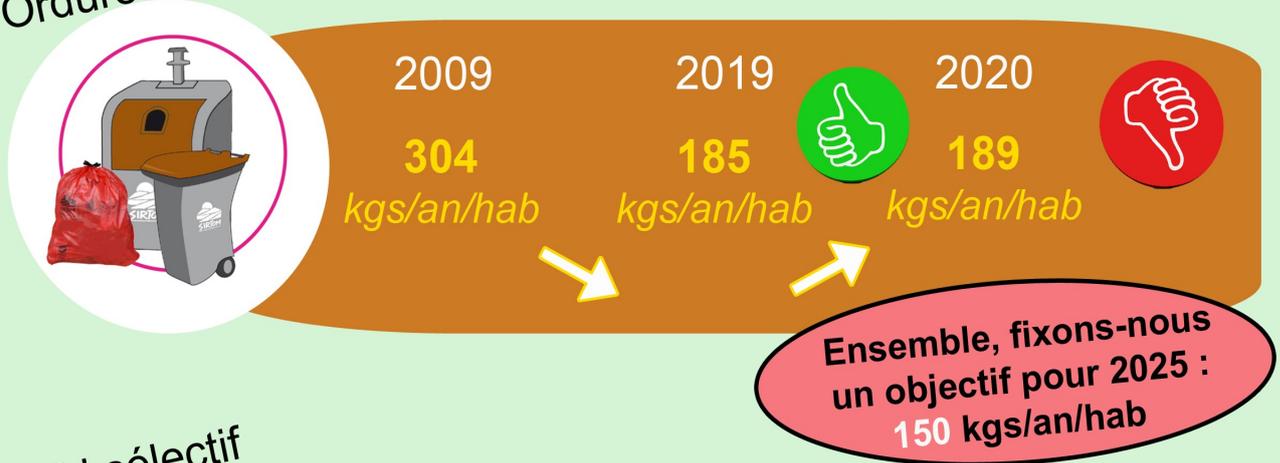
- Poissonnier : Baptiste au 06.75.50.28.19
- Boucher : Maison BACH au 06.81.04.24.24
- Fromager : La ferme du Bancharel au 06.79.54.40.37
- Maraîcher : Lou Père Benoit au 06.80.02.33.80
- Produits de canard/oie : La ferme du Moulin Haut au 06.88.59.99.37



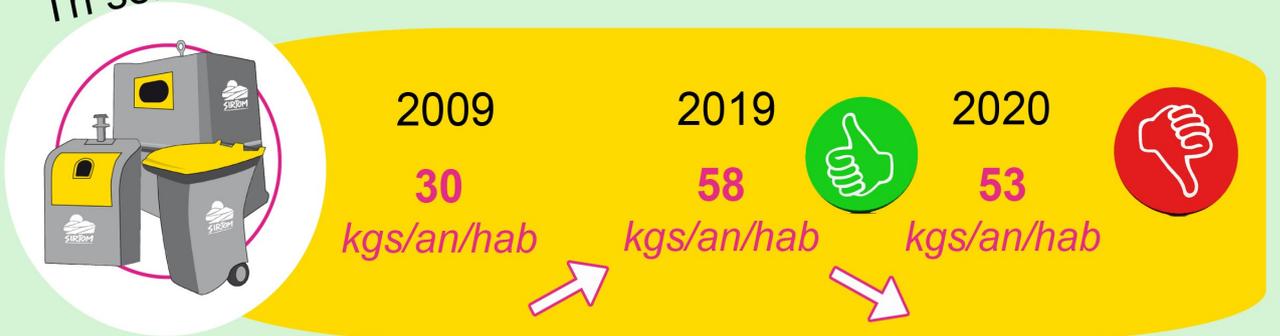


INFOS DÉCHETS

Ordures Ménagères



Tri sélectif



STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !



C'est avec consternation que nous constatons trop régulièrement des incivilités aux pieds des conteneurs, bornes de tri ou devant les déchèteries
Nous faisons appel au civisme de chacun afin que de tels gestes ne soient plus récurrents.

Dorénavant chaque commune sera plus vigilante et ces actes feront l'objet de dépôt de plainte systématique auprès des autorités concernées.

Nous vous rappelons que ces dépôts relèvent d'une infraction aux règlements suivants :

- arrêté municipal fixant les modalités d'enlèvement des ordures ménagères ;
- art. 73 du règlement sanitaire départemental ;
- art R.632-1 et R.635-8 du code pénal ;
- art.R.116-2 du code de la voirie routière.

Les infractions à ces différents règlements peuvent faire l'objet de sanctions et notamment des amendes de la 1ère à la 5ème classe (de 38€ à 1500€).

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

CS 11019 - Avenue du 4 juillet 1776 - 19315 Brive Cedex - Tel. 05 55 17 65 10 - N°Vert 0800 204 054

sirtom@sirtom-brive.fr www.sirtom-region-brive.net Sirtom de la Région de Brive



Bibliothèque « Marc Chadourne »

Quelques nouvelles...

Ce dernier semestre, le personnel de la bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir de nouveau les enfants de l'école primaire de Cublac, non seulement pour l'échange de livres, mais aussi pour réaliser quelques ateliers.

Tout d'abord, nous avons fêté Halloween, puis nous avons salué l'automne autour du collage de feuilles multicolores pour réaliser au gré de l'imagination, champignons, hérisson, et portrait de jeune femme. ...

Enfin, pour clore cette année 2021, c'est bien-sûr le thème de Noël qui sera évoqué sur trois ateliers différents (lettre au Père Noël, décorations du sapin).



Nous remercions les enseignants pour leur collaboration, sans oublier les enfants qui nous donnent leur esprit créatif et repartent avec un grand sourire.

Bonnes vacances à tous et à l'année prochaine !



Nos permanences :

- ◆ Jeudi de 14h à 16h30
- ◆ Samedi de 9h30 à 11h30

Renseignement au 05.55.23.30.04

Bibliothèque gratuite, ouverte à tous !

Report du Repas des Aînés 2022

En raison de la situation actuelle concernant la pandémie de la Covid 19 et des mesures sanitaires strictes empêchant d'organiser les rencontres en nombre en milieu fermé, la municipalité décide de reporter le repas des aînés prévu initialement en janvier 2022 pour vous protéger et protéger les autres. Merci de votre compréhension. Prenez soin de vous.

Elections 2022



Présidentielles

1er tour: **Dimanche 10 avril**

2ème tour: **Dimanche 24 avril**

Législatives

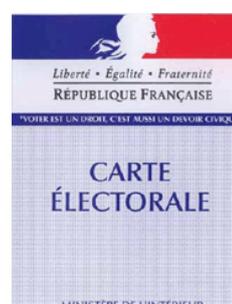
1er tour : **Dimanche 12 juin**

2ème tour: **Dimanche 19 juin**

Se tiendront dans la **SALLE POLYVALENTE**

Dans le respect des règles sanitaires

Se munir



LIBEO ACCESSIBLE

C'est simple



Transport public à la demande réservé aux personnes à mobilité réduite concernant tous les déplacements sur les 48 communes de la CABB

1

JE M'INSCRIS au service à l'aide du dossier d'inscription disponible à l'agence Infobus :

- au **05 55 74 20 13 + taper 2**
- ou télécharger sur **libeo-brive.fr**

2

JE RECOIS MA CARTE, mon dossier est validé. Je peux profiter du service : jusqu'à 16 déplacements par mois.

Combien ça coûte ?

1 € le déplacement

3

JE RESERVE en téléphonant à la centrale d'appels ou en m'inscrivant sur www.libeo-brive.fr jusqu'à 15 jours d'avance et au plus tard la veille avant 17h

4

JE SUIS PRÊT A PARTIR.

Des prospectus sont disponibles en mairie

BULLE D'AIR

Retrouver le temps de vivre



Le service répond aux besoins de répit à domicile des aidants sur tout le territoire. Le service s'occupe de toutes les démarches administratives.

1 . 2 . 3 SOUFFLEZ !!

S'offrir un répit BIENFAISANT

Je pars en toute SERENITE

JE VEUX MA BULLE D'AIR

Rien de plus facile !

1. Je téléphone, j'expose ma situation et on m'explique tout. Comment ça marche, qui, quand, comment ...

2. Un responsable vient à domicile, pour nous rencontrer moi et la personne que j'aide. Ensemble nous faisons l'évaluation complète de nos besoins.

3. L'intervention est alors mise en place. Elle sera assurée par un « relayeur » une personne professionnelle et de confiance.

CONTACTEZ-NOUS :

05 55 93 41 64

msasl-bulledair@msa-services.fr

INFORMATIONS SOCIALES



Une autre solution de répit pour les aidants

*Prendre soin de soi pour pouvoir
prendre soin d'un proche*

Relayage de l'aidant jusqu'à 5 jours/4 nuits

**Des auxiliaires de Vie Sociale
formés et compétents**

**Le même professionnel
sur toute la durée**



Contacts:

Délégation ADP France handicap de la Corrèze :

05 55 24 43 55 mail : dd.19@apf.asso.fr

SAVS AFP France handicap de la Corrèze



Baluchonnage

Un autre Service de relayage à domicile

Concept né au Québec en 1999, le baluchonnage est un service de remplacement à domicile des aidants familiaux qui souhaitent s'absenter pendant plusieurs heures/jours. En France, vous pouvez bénéficier de ce service de 36h minimum à 21 jours consécutifs maximum.

Le baluchonneur respecte le rythme de vie, les habitudes et s'adapte à la sensibilité de votre proche aidé.

- Accompagner votre proche aidé dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Repérer les risques et vous proposer des suggestions

Accueil physique et téléphonique

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Contacts:

3 boulevard Edouard Lachaud

19100 Brive

tel: 05 55 24 05 46

**FRANCE ALZHEIMER
CORREZE**

**Propose pour les aidants des formations animées
par un psychologue et un bénévole formé.**

Une prise en charge des aidés est assurée durant ces formations.

Renseignements au 05 55 17 70 76

**Si vous souhaitez des compléments d'information ,
n'hésitez pas à rencontrer un élu.**



Etat Civil

2ème semestre 2021



Naissances:

- **Milhan FERNANDES AUJOL**, né le 10 juillet à BRIVE-LA-GAILLARDE, de Sylvain FERNANDES et Adeline AUJOL
- **Romane, Myla BARLAUD**, née le 22 juillet à BRIVE-LA-GAILLARDE, de Aurélien BARLAUD et Laëtitia, Annette RIEUX
- **Louise ROULET ROME**, née le 07 septembre à BRIVE-LA-GAILLARDE, de Mickaël, Jean-Pierre ROULET et Fabienne ROME
- **Tom, Sacha GUIONIE**, né le 23 septembre à BRIVE-LA-GAILLARDE, de Florent GUIONIE et Elodie, Cynthia FRANCOIS
- **Paul LASSAIGNE**, né le 20 octobre à BRIVE-LA-GAILLARDE, de Benoît LASSAIGNE et Léa BALDACCHINO
- **Lenny, Norman, Frédéric MASSELOT**, né le 02 novembre à BRIVE-LA-GAILLARDE de Norman, Frédéric MASSELOT et Jennifer JOURZAC
- **Léon CHABANAS**, né le 04 novembre à BRIVE-LA-GAILLARDE, de Alexis CHABANAS et Amélie AUBRY
- **Gabrielle, Sophie, Catherine BEAGUE CAMENSULI**, née le 16 novembre à BRIVE-LA-GAILLARDE, de Jean-Baptiste, Sébastien, Michel BEAGUE et Chloé, Armande, Mireille CAMENSULI



Mariage :

- le 17 juillet : **PICARD Thibault et LASCAUX Karen**
- le 21 août : **ZATTONI Gabriel et GAMMELIN Claudie, Emmanuelle**
- le 28 août : **BOURRU Matthieu et RHINAN Nina, Jessica**
- le 06 novembre : **GUILLEMANT Tony, Jean-Paul et BOUBY Anne, Denise, Marcelle**
- le 02 décembre : **LAGARDE Jean-Pierre, Bernard et BIGOT Viviane**



Décès :

- Le 25 juin : **SARLAT Maurice**, non domicilié sur la Commune
- Le 1^{er} juillet : **PUGET Marcel, Germain** domicilié 44 rue de Mondy
- Le 1^{er} septembre : **CELERIER Robert**, non domicilié sur la Commune
- Le 11 septembre : **LAGAUTERIE née BRAVO Y DUASO**, non domiciliée sur la Commune
- Le 06 septembre : **MALGOUYAT Pierre**, domicilié 82 rue Jeanne Solacroup – le Clos de Maraval
- Le 24 septembre : **COUSTENOBLE née FRULEUX Raymonde, Louise**, domiciliée 25 route de Vieille Vigne
- Le 27 septembre : **CHAUVIGNAC née DENOIX Anne, Marie**, domiciliée 74 rue Jeanne Solacroup
- Le 1^{er} octobre : **LEYGONIE Marie, Jeanne** non domiciliée sur la Commune
- Le 1^{er} novembre : **ADRIAN Jean-Claude, Charles**, domicilié 16 rue du Bousquet
- Le 1^{er} novembre : **VAREILLE François, Armand, Gustave**, domicilié 15 rue de la Liberté
- Le 14 novembre : **LESCURE née HENARES Martine, Marguerite**, non domiciliée sur la Commune
- Le 22 novembre : **GRUNBERGER Erich, Valentin**, domicilié 46 Lotissement de Vieille Vigne
- Le 25 novembre : **SANCHEZ Clavélina**, non domiciliée sur la Commune
- Le 27 novembre : **PALANGIE Etienne**, non domicilié sur la Commune
- Le 11 décembre : **ROSE née DUPUY Berthe**, domiciliée à Loubignac

Tributaires d'autres services administratifs, nous ne recevons pas toujours en temps et en heure les extraits d'actes officiels. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

Les Festivités 2022

Sous réserve de nouvelles mesures gouvernementales

JANVIER

Dimanche 30 : Randonnée de la galette Cublac par ses Chemins , salle polyvalente

FÉVRIER

Samedi 5 : Loto de l'école, salle polyvalente

MARS

Samedi 5 : Loto du Comité des Fêtes salle polyvalente

Samedi 12 : Repas de la Société de Chasse salle polyvalente

Samedi 19 : Cérémonie commémorative de la guerre d'Algérie les Anciens Combattants, vin d'honneur en Mairie.

Du 19 au 20 : Couvige Foyer Culturel, salle polyvalente

Dimanche 20 : Concours pétanque, inscription nouveaux adhérents, salle des aînés

Samedi 26 : Loto du Club de Foot, salle polyvalente

AVRIL

Du 16 au 18 : Piano à Bretelles par les Amis du rétro, salle polyvalente

Dimanche 24 : Troc des plantes organisé par NEJ

Lundi 25 : Commémoration des déportés Anciens Combattants, vin d'honneur en Mairie

MAI

Dimanche 1^{er} : Casse-croûte de l'ail nouveau Comité des Fêtes, salle polyvalente

Dimanche 1^{er} : Concours pétanque, ouvert à tous, salle des aînés

Dimanche 8 : Cérémonie du 8 mai 1945 verre du souvenir en Mairie

Du 13 au 15 : Exposition de printemps organisée par le Foyer des Jeunes, salle polyvalente

Samedi 21 : Congrès de la FNATH, salle polyvalente

JUIN

Samedi 25 : Gala de danse du Foyer des Jeunes, salle polyvalente

JUILLET

Vendredi 1 : Fête de l'école, salle polyvalente

Samedi 2 : Repas fête du Club de Foot, salle polyvalente

Mercredi 13 : Soirée entrecôte Comité des Fêtes, salle polyvalente, 20h30

Jeudi 14 : Cérémonie du 14 juillet, fête nationale, vin d'honneur en Mairie

AOUT

Du 20 au 21 : Fête votive organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 28 : Randonnée annuelle organisée par Cublac par ses Chemins

OCTOBRE

Dimanche 2 : Vide grenier/fête de la pomme et du cidre du Comité des Fêtes

Dimanche 16 : Troc des plantes NEJ

NOVEMBRE

Samedi 5 : Loto du Club de Foot, salle polyvalente

Vendredi 11 : Cérémonie du 11 novembre, verre du souvenir en Mairie

DÉCEMBRE

Samedi 3 : Téléthon, salle polyvalente

Samedi 10 : Poule au gibier de la Société de Chasse, salle polyvalente, 20h30

Samedi 10 : Noël du Club de Football, salle des aînés

Samedi 31 : Réveillon du Comité des Fêtes, salle polyvalente

Rencontre sportive

Classe de CE1/CE2—Mme Espinasse

Le 14 octobre les élèves de CE1 et de CE2 de l'école de Cublac se sont rendus au stade de Saint-Pantaléon de Larche pour participer à une rencontre sportive organisée par l'USEP. Cela a été l'occasion de pratiquer la course longue et les jeux collectifs. Le beau temps était au rendez-vous pour ce bel après-midi.



Visite du SIRTOM

Classe de CE1/CE2—Mme Espinasse

Le 8 novembre, un animateur au SIRTOM de l'agglomération de Brive est venu à l'école pour sensibiliser les élèves de la classe de CE1-CE2 au tri et au recyclage des déchets.

C'était un moment privilégié d'apprentissages et d'échanges. Les élèves sont maintenant prêts à mettre en pratique le tri des déchets en classe, mais aussi peut-être à la maison ?



Activités Bibliothèque

Classe de CE1/CE2—Mme Espinasse

Le 18 octobre et le 18 novembre les élèves de CE1-CE2 de l'école de Cublac ont participé à des ateliers d'activités manuelles à la bibliothèque de Cublac, le premier sur le thème d'Halloween et le second sur le thème de l'automne. C'est également l'occasion pour les élèves d'écouter des histoires lues par Jonathan mais aussi de découvrir les nombreux livres proposés à la bibliothèque et de passer un agréable moment propice aux lectures personnelles.



Le devoir de mémoire

Classe de CM1/CM2—M. Quique

Dans le cadre de l'éducation civique, les élèves de CM1-CM2 ont étudié brièvement les causes et surtout les conséquences désastreuses de la Première Guerre mondiale.

Ils ont visionné au cinéma Roc de Terrasson le film d'animation « Adama » racontant notamment la vie d'un soldat tirailleur sénégalais sur le front à Verdun.

Certains élèves ont participé avec brio à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.



LES AMIS DU TEMPS LIBRE



Les seniors sont de retour dans la salle des associations et sont très heureux de retrouver ce lien social qui leur a tant manqué. Ils espèrent surtout que leurs activités préférées ne seront pas une nouvelle fois suspendues.

Nous avons débuté par notre Assemblée Générale le 14 octobre, suivie d'une réunion du Conseil d'Administration le 28 octobre afin de procéder au renouvellement des membres du bureau :

Président et Secrétaire : Francis JAPIOT,

Vice-Présidente : Bernadette LASCAUX,

Trésorière : Roselyne FARINIER.

L'association a pour but d'organiser des rencontres et des voyages pour le maintien des contacts et de l'amitié entre seniors.

C'est ainsi que sont prévues des rencontres autour des jeux (belote, tarot, scrabble, triominos) les jeudis après-midi. A cela s'ajoutent un loto mensuel, des repas au restaurant, un barbecue avant la clôture estivale, des sorties à la journée,...

Pour tout renseignement complémentaire ou rejoindre notre association, n'hésitez pas à nous contacter par :

E-Mail : lesamisdutempslibre.cublac@gmail.com

ou par téléphone à Francis JAPIOT au **06 29 40 20 53**.

CUBLAC AMICALE BOULISTE



Cublac Amical Bouliste a vécu une saison bien animée, qui à l'association.

s'est soldée par un nombre important d'adhésions, au total 54 adhérents (femmes, enfants, hommes de tout âge).

Nous nous sommes retrouvés régulièrement les samedis, dimanches et jours fériés sur le boulodrome, même si parfois le temps n'était pas de la partie.

Plusieurs concours ont été organisés, uniquement réservés aux adhérents avec le respect des gestes sanitaires.

- 27 juin 2021 apéro barbecue, concours l'après-midi
- 14 juillet 2021 concours annuel
- 22 août 2021 concours
- 12 septembre 2021 concours sur la journée avec repas et concours de tirs de précision.

Chaque concours a rassemblé en moyenne entre 25 et 30 participants, en toute convivialité.

Les vainqueurs de chaque concours se sont vus remettre des lots et coupes.

Le CAB remercie tous ses adhérents et sponsors (TP Pouzol, Laurent Coiffure, Boucherie 4 épices) pour l'année écoulée.

La journée du 5 décembre a été organisée à l'intention du téléthon sous forme de pétanque et jeux de cartes dans la salle des aînés, les bénéfices des inscriptions ont été reversés

Un repas a été servi au Restaurant Les Collines à Cublac, le samedi 11 décembre 2021 entre adhérents, conjoints et amis. Le Président et le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et seront heureux de vous retrouver l'année prochaine.

L'assemblée générale se déroulera le samedi 29 janvier 2022, à 18h30, salle des Aînés.

Le Président,
Éric BOUYSSOU



LA RONDE DES OURSONS



Une nouvelle année a commencé pour nos Oursons en septembre avec plein de nouveaux arrivants. Jules, Mano, Ela, Ema, Aloïs, Selhena, Lucien, et Adonis ont accueilli : Sasha, Valentin, Raphaël, Léonie, Aëlyne, Sohane, Lola et Katalina. Et encore 2 bébés doivent nous rejoindre en cours d'année donc nos journées sont bien remplies !

Il faut dire que 9 grands sont partis à l'école en septembre donc la crèche a pu accueillir tous ces petits nouveaux !

Activités et jeux autant pour les petits que pour les plus grands :



Avec la situation sanitaire que nous traversons, nous n'avons pas pu organiser de festivité de fin d'année comme habituellement, mais un petit apéritif convivial a été fait dans le jardin de la crèche afin de dire au revoir à nos plus grands et accueillir les nouvelles familles qui ont pu se joindre à nous un vendredi soir en juillet !

Nous avons également fait un pique-nique dans le jardin de la crèche offert par la structure juste avec les enfants pour un temps un peu exceptionnel afin de marquer cette fin d'année!

Liliane Roux a pu revenir depuis septembre les jeudis matins pour le temps d'histoire auprès des enfants. C'est un temps privilégié avec une personne extérieure qui nous apporte de la nouveauté tant par sa présence, que par le prêt de livres qu'elle nous permet d'avoir par le biais de la bibliothèque de Cublac. Nous la remercions pour le temps qu'elle nous donne bénévolement !

Nous avons également Mélanie Crozat qui avait formé les salariés au bébé signe qui vient sur les mois de novembre/décembre pour des ateliers avec les enfants : au programme comptines et livres sur différentes thématiques : les petits mots du quotidien, découverte des animaux, du temps, etc..

Nous allons dès à présent, préparer les fêtes de fin d'année avec la traditionnelle décoration du sapin de la crèche, et nous aurons notre journée de Noël le mardi 21 décembre avant le départ en vacances prévu le 23 décembre au soir.

**Nous vous souhaitons à tous d'agréables fêtes de fin d'année,
entourées de vos proches et une bonne santé !**

CANISPORTS 19

Les sorties sont proposées les mardis, vendredis et Dimanches.

Nous proposons plusieurs disciplines telles que le canicross, le cani-vtt, le cani-trottinette et la cani-marche.

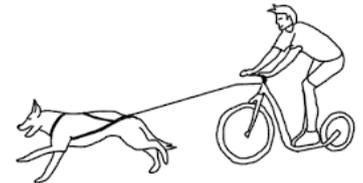
Nous essayons de proposer des lieux différents quand cela est possible (suivant le temps, la chasse...)

Nous proposons la licence à 48 euros à l'année, pour cela il vous faut : un certificat médical et les vaccins à jour de vos chiens (notamment la toux du chenil).



Adresse postale

Mairie du Cublac
2 Rue de la liberté
19520 Cublac



Nous contacter

Le président Mr Ducastelle : 06-74-59-41-39

Facebook : canisports 19



Nous sommes un petit club avec une bonne ambiance, nous proposons des sorties adaptées à tous, des entraînements pour progresser sur la vitesse, les côtes, où simplement des sorties caniblablas : bonne ambiance, discussion, marche pour simplement changer d'air.

Société Communale de Chasse de Cublac



La société communale de chasse de Cublac compte à ce jour 39 adhérents.

La pandémie a bouleversé la vie de toutes les associations et notre association n'y a pas échappé. Nous avons dû supprimer le loto et le repas annuels qui nous permettent de nous retrouver convivialement.

Notre activité continue malgré tout car le législateur nous a permis de poursuivre la régulation des suidés et chevreuils sur notre commune.

Nous effectuons aussi des battues sur les renards et autres sauvagines qui dévalisent souvent les poulaillers. Depuis cette année, une nouvelle formation obligatoire sur la sécurité est imposée aux chasseurs, cette formation devra être renouvelée tous les 10 ans.

La sécurité est l'affaire de tout le monde. Nous sommes obligés de porter des vêtements fluorescents pour être vus et reconnus de loin, nous engageons les promeneurs à se faire reconnaître comme promeneurs lorsqu'ils arrivent dans une traque. Nous pouvons vivre ensemble.



On vous a proposé :

Les marches festifs des Mardi 20 Juillet au Mardi 17 Août 2021 :

Le comité des fêtes de Cublac était présent cet été pour les marchés festifs en partenariat avec la municipalité de Cublac.

Merci aux visiteurs d'être venus aussi nombreux malgré les règles sanitaires.

Le vide greniers du dimanche 19 septembre 2021 :

Le soleil ne s'est pas inscrit pour exposer, malgré la gratuité des emplacements ! Sans lui la journée fût plutôt maussade.

Merci aux exposants qui sont quand même venus de bonne heure et aux visiteurs courageux.

La soirée Moules Frites du Samedi 13 Novembre 2021 :

Nous vous avons proposé une soirée moules frites avec au menu :

Soupe de poissons- moules frites-fromage- dessert –café.

Et à l'animation, Arnaud.

Les participants venus nombreux ont passé une agréable soirée, après plusieurs mois de restrictions.

Nous reviendrons vers vous sur notre site ou sur Facebook pour vous tenir au courant de nos festivités.

Info. sur les festivités sur le site : <http://www.wix.com/comitedesfetesdecublac/cublacenfete>



NATURE ECOLOGIE JARDIN



Nos activités

Les circonstances actuelles ont rendu plus difficiles nos activités, mais nous avons poursuivi autant que cela a pu être possible nos activités de jardinage, d'entraide, de visites de nos jardins, toujours suivi de repas partagés.

Hélas pour 2020 et 2021 les deux trocs de printemps n'ont pas pu avoir lieu ; mais nous avons eu une belle participation aux trocs d'automne et une très agréable ambiance d'échange et de partage malgré les mesures sanitaires nécessaires mais contraignantes.

Nous avons pu organiser la visite très intéressante et enrichissante d'une permaculture début mai 2021 près de Salon la Tour avec repas partagé sur place.

Nous avons restauré cet automne, et il en avait un grand besoin, l'hôtel à insectes situé dans le square.

Projets pour l'année à venir 2021/2022.

- Trocs 2022 le 17 avril et le 23 octobre, vous y êtes tous invités.
- L'entretien des Bacs Incroyables Comestibles du square.
- La participation chaque fois que possible aux prochains événements concernant le climat, l'écologie...
- Conférences ou animations selon les possibilités

- Nous regrettons la mise en « dormance » du jardin partagé en attendant de trouver des personnes intéressées.

Rejoignez-nous : Si vous êtes amoureux de la nature, des plantes pérennes, des jardins (petits ou plus grands), si vous appréciez la convivialité, le partage de savoir, la présence de nouvelles variétés dans votre jardin naissant ou déjà existant.... nous serons heureux de vous accueillir!

Contact au 07 88 35 83 25 par téléphone ou sms



FNATH

Association des accidentés de la vie section Terrasson Cublac

Elle vous informe et vous aide dans vos démarches pour :

Vos accidents du travail,
Vos accidents de la vie courante,
Vos maladies professionnelles,
ainsi que tous les autres handicaps.

Elle vous conseille pour le renouvellement des cartes « Handicapé » et « GIC ». La FNATH vous représente devant les juridictions de la sécurité sociale, accueille et soutient les personnes confrontées à toutes sortes de handicaps.

Une permanence juridique est assurée tous les 2èmes mardis du mois de 10h30 à 12h00

Place Yvon Delbos (Médiathèque) à Terrasson La Villedieu.

Sur rendez-vous au 05.55.85.22.70

A.C.P.G – C.A.T.M. O.P.E.X. de CUBLAC



Une centaine de congressistes ont été accueillis dès 8h, le samedi 18 septembre 2021 à la salle polyvalente de CUBLAC. Après un café et quelques mignardises, réel moment d'échanges entre les sections et les adhérents qui ont été privés de convivialité depuis trop longtemps.

A 9h l'assemblée générale a été ouverte par le Président Paul FRAYSSE et son mot d'accueil en présence de Monsieur Philippe LAYCURAS, Sous-Préfet de Brive, de Monsieur Georges MERLE, Vice-Président de la fédération nationale, de Monsieur Jean Marc BRUT, Maire de CUBLAC et de Monsieur Xavier KOMPA, directeur de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre.

La préparation du congrès a été impactée par la crise et le président a remercié les sections pour leur mobilisation afin de pouvoir présenter aux votes des adhérents un comité directeur.

Après le résultat des votes, le président Monsieur Paul FRAYSSE a tenu à souligner l'enjeu des mois à venir afin de continuer la mission qui nous est confiée, transmettre et sensibiliser les jeunes générations, leur permettre de poursuivre ce devoir de mémoire en les intégrant dans nos sections sous forme d'amis des anciens combattants ou de citoyens de la paix pour éviter que les générations futures soient touchées par une amnésie sournoise qui nous guette. Nos sections locales sont une richesse répartie sur le territoire permettant d'entretenir le lien social auprès de nos adhérents isolés.

Nous avons la chance à Cublac, d'avoir deux jeunes de notre commune qui ont décidé de porter les drapeaux lors des cérémonies en remplacement et en aide de leurs grands-pères.

Les travaux de l'assemblée générale ont été clôturés à 11h et un défilé a été mis en place pour un dépôt de gerbes au monument aux morts, un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé la matinée.

Les participants au congrès se sont retrouvés à la salle polyvalente pour un repas convivial servi par Stéphane MAS du restaurant Les Collines.



FOOTBALL CLUB CUBLACOIS



Après la pluie, le beau temps.

Les jours difficiles semblent derrière le club de foot qui revient sur le devant de la scène avec ses 2 équipes séniors et ses deux équipes U7.

Les garçons s'entraînent assidument le vendredi, sous la houlette de Cédric et Ali. Les 2 équipes sont inscrites en 4^{ème} division et sont respectivement 1^{ère} et 5^{ème} de leur poule.

Et que dire de ce parcours en Coupe de France !! Après des années de disette, à la recherche d'un nouveau souffle notre club a retrouvé les rails du succès. Stoppé au 2^{ème} tour aux tirs aux buts, tout laisse à penser qu'avec l'expérience le groupe ira encore plus loin la saison prochaine. Nos Jaunes et Bleus sont encore engagés en Coupe de la Corrèze après un 1^{er} succès au second tour.



Les U7 quant à eux s'entraînent le samedi matin avec Caroline et Estelle. Entourés et encouragés par de nombreux parents. Nos petits ont participé à 4 plateaux avec beaucoup de matches et de victoires. Le travail fait à l'entraînement se ressent de plus en plus. Ils ont un comportement exemplaire et fair-play. Nous ne pouvons qu'être fiers d'eux.

Les pitchounes (3-4 ans) participent également aux séances mais pas encore aux plateaux.



L'ensemble du conseil municipal



vous souhaite de bonnes fêtes
de fin d'année et vous présente
ses meilleurs voeux pour 2022.